

TAXE D'APPRENTISSAGE

FORMULAIRE D'ATTRIBUTION 2022

SOUTENEZ NOS ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION !

DÉCOUVERTE MÉTIERS



ÉGALITÉ DES CHANCES



MIXITÉ PROFESSIONNELLE

LA FONDATION

La **Fondation Agir Contre l'Exclusion**, reconnue d'utilité publique, accompagne les entreprises dans leur engagement social et sociétal vers le progrès. Fondation abritante depuis 2013, elle compte aujourd'hui 46 Fondations sous son égide.

Ses actions visent à **prévenir et lutter de manière concrète contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté à partir du monde de l'entreprise**, en privilégiant les approches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

En effet, la Fondation Agir Contre l'Exclusion agit pour l'emploi, l'éducation, l'entreprise, les territoires et la vie quotidienne.

LE CLUB FACE GRAND LYON

FACE Grand Lyon est un Club d'Entreprises, rattaché à la Fondation Agir Contre l'Exclusion.

À travers la mobilisation des entreprises sur les thématiques de la RSE et de la lutte contre l'exclusion, FACE Grand Lyon mène des actions concrètes sur les territoires.

Le club dirige ses actions autour de 5 axes prioritaires à savoir :

- **l'entreprise** (conseil, formation, sensibilisation, audit, accompagnement),
- **l'emploi** (parrainage, actions collectives d'accompagnement, CV vidéo, forums pour l'emploi, ateliers),
- **l'éducation et la culture** (stages collectifs, appui à l'orientation, découverte de l'entreprise),
- **la vie quotidienne** (maîtrise énergétique, éducation budgétaire, accès aux droits),
- **les territoires** (mécénat, insertion par l'activité économique, animation locale, évènements de grande ampleur).

Le club FACE Grand Lyon, c'est un réseau d'entreprises, de bénévoles, une équipe et des partenaires qui s'engagent activement autour de la prévention et la lutte contre l'exclusion et les discriminations.

Ces acteurs de la vie économique oeuvrent au quotidien sur le terrain pour faire avancer les valeurs qu'ils défendent.

*José MESSER,
Président de FACE Grand Lyon*

BILAN 2020-2021

ACTIONS #ÉDUCATION

TOP DÉPART POUR MON STAGE

24 ateliers **269** élèves bénéficiaires
11 établissements scolaires **12** entreprises partenaires

STAGES COLLECTIFS DE TROISIÈME

8 stages collectifs **174** élèves bénéficiaires
7 établissements scolaires **6** entreprises partenaires

PLATEFORME « MONSTAGEDETROISIÈME.FR »

17 ateliers **171** élèves bénéficiaires
3 établissements scolaires **7** entreprises partenaires

OSONS L'APPRENTISSAGE & L'ALTERNANCE

JEUX DE PISTE

2 journées en car pour aller à la rencontre d'entreprises et de centres de formation !

2 jeux de piste **60** élèves bénéficiaires
2 établissements scolaires **10** entreprises partenaires

PLATEFORME RHÔNE & LOIRE

63 programmes proposés **138** inscrit.e.s
27 structures partenaires

CONFÉRENCE

Organisation de la conférence « **Osons l'apprentissage et l'alternance !** »

CITÉS ÉDUCATIVES DE VAULX-EN-VELIN

16 ateliers « **mixité et découvertes métiers** »
2 établissements scolaires **284** élèves bénéficiaires
5 entreprises partenaires

1107 BÉNÉFICIAIRES



NOS GRANDS PROJETS ÉDUCATION POUR 2022

TOP DÉPART POUR MON STAGE

Top Départ Pour Mon Stage, c'est un atelier de 2h animé par nos chargé.e.s de mission Education et un.e collaborateur.rice d'entreprise du réseau FACE Grand Lyon.

L'atelier se compose de différents modules : **rédaction de CV et lettre de motivation, découverte des codes de l'entreprise, savoir-être, simulation d'entretien...**

PLATEFORME

«MONSTAGEDETROISIEME.FR»

FACE Grand Lyon accompagne les équipes éducatives et les élèves de 3ème dans **l'utilisation de la plateforme «monstagedetroisieme.fr»** et la préparation à la recherche de stage.

Cette plateforme permet de **proposer aux jeunes 30 000 offres de stage**, afin de faciliter leur recherche.

WI-FILLES

Wi-Filles est un programme de **sensibilisation et d'acculturation au numérique qui s'adresse aux jeunes filles volontaires de 14 à 17 ans.**

Il vise à accompagner les filles à **enrichir leur compréhension des avenir possibles avec le digital**, de développer leur autonomie et leur pouvoir d'agir et de les rendre actrices de leur parcours scolaire et professionnel.

STAGE COLLECTIF DE TROISIÈME

Le stage collectif de 3ème, c'est **5 jours passés dans une entreprise par un groupe de 8 à 12 élèves**. Le stage est encadré et animé par nos chargé.e.s de mission.

Sur la base d'un « projet fil rouge » défini par l'entreprise accueillante et mené par les jeunes, le programme s'appuie sur différents outils pédagogiques et ateliers (**visites de sites, interviews de professionnel.le.s, atelier de travail sur les compétences et sur les codes et postures en entreprise**).

Les jeunes ont toutes les clés en main pour découvrir le monde professionnel.

OFFRE DE SERVICES

ALTERNANCE & APPRENTISSAGE

FACE Grand Lyon proposera dès 2022 une nouvelle offre de services dédiée à l'alternance et à l'apprentissage.

Au programme :

- Une plateforme
- Des jeux de piste
- Des conférences

...



LA TAXE D'APPRENTISSAGE, QUÉZAKO ?

Cette taxe correspond à un impôt français, calculé selon la masse salariale de votre entreprise au cours de l'année civile passée, qui permet le financement des dépenses liées à l'apprentissage et aux formations technologiques et professionnelles.

Chaque année, votre entreprise est dans l'obligation de verser le montant calculé, à un Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA).

La Taxe d'Apprentissage est la seule contribution fiscale dont vous pouvez choisir vous-même les bénéficiaires.

À partir du 1er janvier 2022 et jusqu'au 31 mai 2022, vous pouvez verser une partie de cette taxe à la Fondation FACE Grand Lyon.

POURQUOI CHOISIR LA FONDATION FACE GRAND LYON ?

En redirigeant le montant de votre Taxe d'Apprentissage à la Fondation FACE Grand Lyon, vous contribuez à :

- Renforcer le lien entre les écoles et les entreprises,
- Participer à une meilleure connaissance de l'entreprise et des filières industrielles auprès des lycéen.ne.s et des collégien.nes,
- Aider les jeunes dans leur accès au stage.

En effet, notre structure dispose d'un domaine d'action « Éducation & Culture » au sein duquel 5 actions seront déployées : Top Départ Pour Mon Stage, les Stages Collectifs de 3ème, la plateforme monstagedetroisième.fr, la plateforme dédiée à l'apprentissage/l'alternance et Wi-filles.

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À LA FONDATION FACE GRAND LYON ?

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel modifie l'architecture financière sur laquelle repose le nouveau système de formation professionnelle.

La Taxe d'Apprentissage comprend désormais :

- Une fraction de 87%, destinée au financement de l'apprentissage (anciennement part quota)
- Une fraction de 13%, destinée à financer les formations initiales technologiques ou professionnelles (hors apprentissage) et les organismes spécialisés dans l'orientation, ou l'insertion.

Ce solde correspond à l'ancienne part barème ou hors quota. Il est également appelé « dépenses libératoires ».

Vous pouvez choisir de verser jusqu'à 30% de ce solde de 13% à la Fondation FACE Grand Lyon.

En effet, la Fondation FACE Grand Lyon figure sur la liste régionale des structures habilitées à percevoir le solde de la Taxe d'Apprentissage au titre de leur participation au service public régional de l'orientation, publiée par le Préfet.

VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À LA FONDATION FACE GRAND LYON, EN 3 ÉTAPES :

1 Déterminez votre enveloppe de solde pour 2022

à partir de votre masse salariale 2021, puis **déterminez la part que vous souhaitez attribuer à la Fondation FACE Grand Lyon**, dans la limite de 30% de ce solde.

2 Versez le montant de l'enveloppe avant le 31/05/2022

directement à la Fondation FACE Grand Lyon :

- **par chèque** à l'ordre de : Fondation FACE Grand Lyon, 17 rue Jean Bourgey, 69100 Villeurbanne (SIRET n° 400 883 237 00093)
- **par virement bancaire** (en précisant **TA 69** dans votre libellé) :
IBAN : FR76 1382 5002 0008 0042 7024 833 / BIC : CEPAFRPP382

3 Envoyez nous votre formulaire d'attribution par courrier ou mail

(En utilisant le formulaire d'attribution disponible à la page suivante).

Merci de nous joindre également votre chèque ou le justificatif de virement.

Pour toute question, merci d'écrire à : n.soufi@fondationface.org ou par téléphone : 04 37 42 01 45.

13825	00200	08004270248	33	CE RHONE ALPES
<i>c/étab</i>	<i>c/guichet</i>	<i>n/compte</i>	<i>c/rice</i>	<i>domiciliation</i>

IBAN

FR76	1382	5002	0008	0042	7024	833
------	------	------	------	------	------	-----



FORMULAIRE D'ATTRIBUTION

TAXE D'APPRENTISSAGE

VOTRE ENTREPRISE

Nom :
Adresse :
Commune :
Code postal :

PERSONNE RESPONSABLE DE L'ATTRIBUTION

Nom & prénom :
Fonction :
Téléphone :
E-mail :

**Nous avons l'intention d'attribuer la somme de €
au profit de la Fondation FACE Grand Lyon.**

**Fondation FACE Grand Lyon, 17 rue Jean Bourgey, 69100 Villeurbanne
SIRET n° : 400 883 237 000 93**

Par chèque (à l'ordre de FACE Grand Lyon)

Par virement (en précisant **TA 69** dans votre libellé)

Attention, changement de RIB :

IBAN : FR76 1382 5002 0008 0042 7024 833

BIC : CEPAFRPP382

Au titre de la Taxe d'Apprentissage 2022, au profit de ses activités de promotion de la formation technologique et professionnelle initiale des métiers - pour mémoire, **ces activités donnent droit à une attribution dans la limite de 30% du solde** (ex : «hors quota») de la Taxe d'Apprentissage.

Formulaire à retourner :

Envoyez-nous un **courrier avec votre chèque** à l'ordre de :

FACE Grand Lyon - 17 rue Jean Bourgey, 69100 Villeurbanne

ou un mail à l'adresse : n.soufi@fondationface.org avec votre justificatif de virement.

Ce formulaire permettra de garantir la bonne allocation des fonds versés.

Un accusé de réception vous sera alors délivré dans les meilleurs délais.

Fait à :

Le :

Cachet de l'entreprise et signature :